

Compte administratif 2022

24 juin 2023

Avignon, une ville particulièrement touchée par la crise

➔ Si dans leur globalité les collectivités locales enregistrent un excédent (départements +0,6M€ et régions +0,6M€), le solde du bloc communal (communes + EPCI) se dégrade (- 0,8 Md€) et on constate que les **communes de +100 000 habitants ont été les plus fortement impactées**. « *Les dépenses des collectivités locales et des communes en particulier ont fortement augmenté, sous l'effet des prix élevés de l'énergie, et d'un investissement dynamique* » (Source : INSEE, 29 mars 2023)

➔ **Avignon n'a pas échappé à cette tendance, et certains facteurs ont même accentué ces difficultés :**

- **Une Ville à taille humaine**, qui assume de fortes charges de centralité.
- **Une Ville à l'attractivité internationale forte**, et dont les fréquentations de touristes hors UE ne sont toujours pas revenues à leur niveau d'avant crise.
- **Une Ville** dont une partie de la population a particulièrement souffert de la crise, **nécessitant des dispositifs de soutien exceptionnels qui durent**.
- **Une Ville qui valorise une politique de services de proximité** (bibliothèque, piscine, mairies annexes...)
- **Une Ville qui continue d'investir, notamment pour poursuivre la remise à niveau de ses infrastructures** insuffisamment entretenues par le passé.

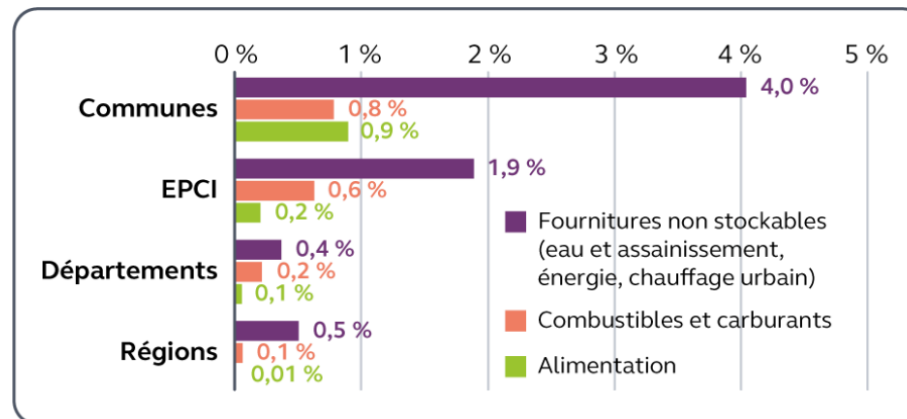
1. Budget principal

Un choc conjoncturel rendant complexe en sortie de crise

- L'agression de la Russie en Ukraine et ses conséquences ont assombri, au niveau mondial, les perspectives de reprise économique dans un contexte d'inflation élevée.
 - **Accélération durable de l'inflation en France (INSEE) : 5,3 % en 2022 ; 4,2 % en 2023.**
 - **L'échelon communal est particulièrement exposé à deux chocs exogènes en 2022 (Cour des comptes) :**

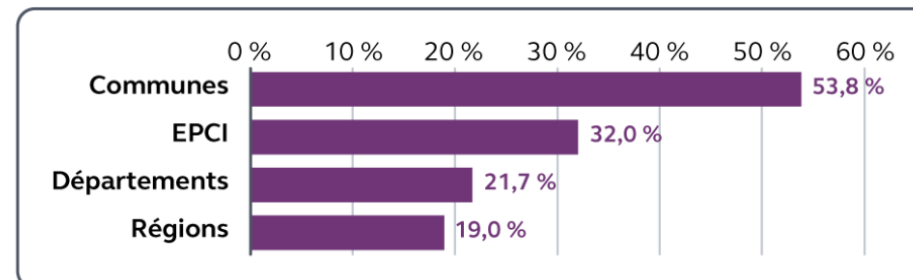
- **La très forte hausse des dépenses d'énergie**

Part des dépenses énergétiques et alimentaires dans les dépenses de fonctionnement des collectivités en 2021 (Cour des comptes, 2022)



- **La hausse du point d'indice de 3,5 %, avec un impact plus marqué à Avignon, où la masse salariale représente en 2022 56 % des dépenses de fonctionnement (contre 53,8 % dans la moyenne des communes).**

Part des dépenses de personnel dans les charges réelles de fonctionnement des collectivités (Cour des comptes, 2022)



La multiplication des crises depuis 2020 s'est traduite par une forte tension budgétaire, notamment en fonctionnement

| | 2020 | 2021 | Covid 2020-2021 | Effet inflation 2022 | TOTAL 2020-2022 |
|------------------------------------|------------------|------------------|-------------------|----------------------|-------------------|
| Dépenses réelles de fonctionnement | 2 860 000 | 1 547 564 | 4 407 564 | 6 267 800 | 10 675 364 |
| Recettes réelles de fonctionnement | - 3 245 000 | - 2 263 000 | - 5 508 000 | | - 5 508 000 |
| Dépenses d'investissement | 3 170 000 | - | 3 170 000 | | 3 170 000 |
| Recettes réelles d'investissement | - | - 1 408 000 | - 1 408 000 | | - 1 408 000 |
| TOTAL | 9 275 000 | 5 218 564 | 14 493 564 | 6 267 800 | 20 761 364 |

➔ De 2020 à 2021, le coût consolidé de la crise sanitaire s'est élevé à 14,5 M€.

Pour l'année 2022, l'impact budgétaire de l'inflation est évalué à 6,3 M€ :

- Charges à caractère général (fluides, denrées alimentaires, revalorisations contractuelles, etc.) : 2,8 M€ ;
- Masse salariale (1,4 M€ au titre du point d'indice de juillet à décembre 2022 ; 0,7 M€ concernant le relèvement du minimum de traitement / SMIC) : 2,1 M€ ;
- Impact sur les budgets annexes de la Ville : 1,3 M€.

➔ L'accélération de l'inflation ainsi que les dépenses liées à l'emprunt toxique Deutsche Bank en 2022 (1,7 M€) devraient entraîner une **dégradation conjoncturelle de l'épargne brute de la collectivité** (17,4 M€ /18,8 M€ hors Deutsche Bank), alors même que la Ville avait réussi à redresser la situation en 2021 grâce à une gestion rigoureuse de ses dépenses.

Des finances communales assainies qui ont permis d'affronter la multiplication des crises depuis 2020

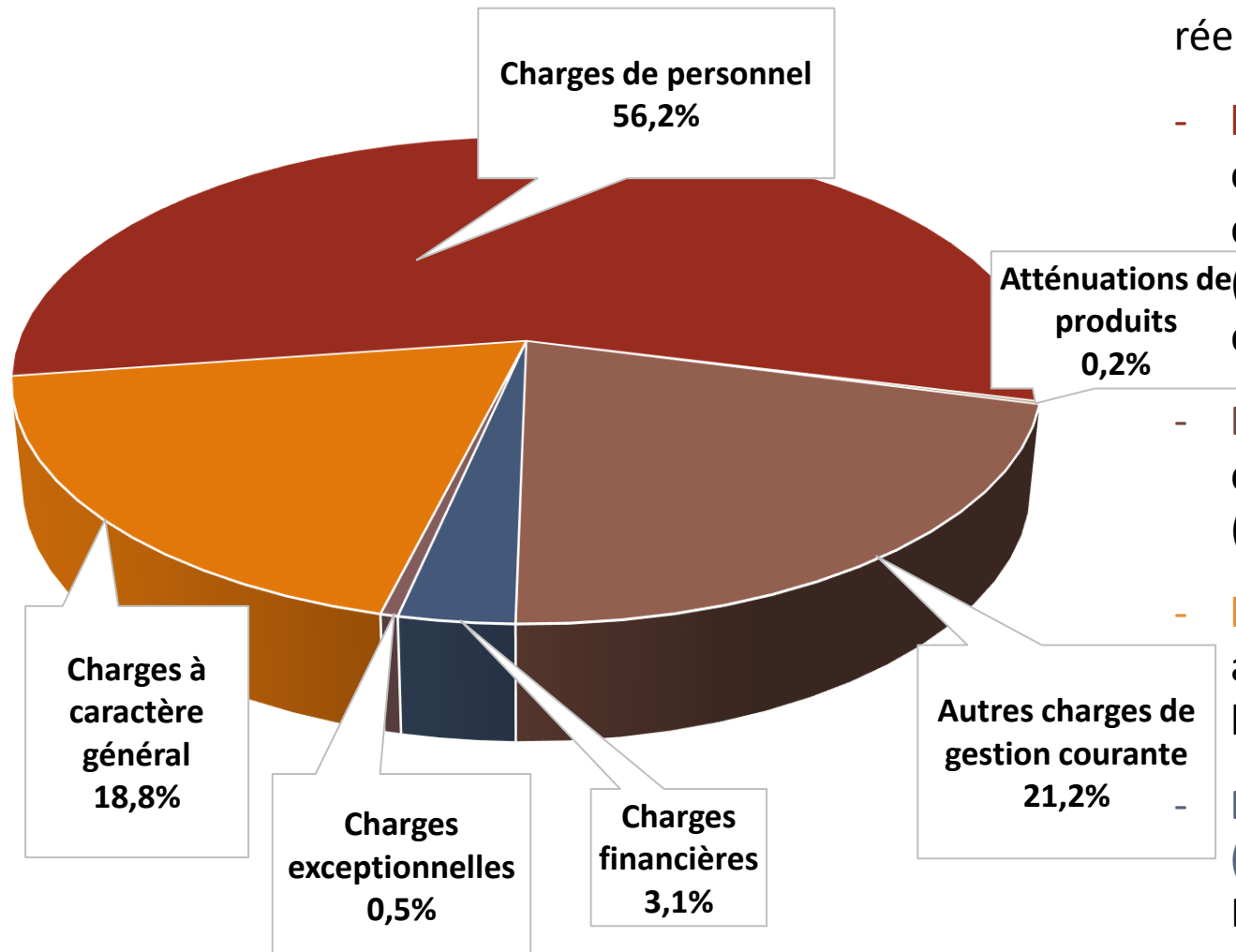
La gestion rigoureuse de la Ville a permis d'amortir la multiplication des chocs exogènes depuis 2020, mais la guerre Russo-Ukrainienne a impacté fortement les finances de la collectivité à travers une inflation hors normes :

- - **7,1 M€ d'épargne brute** en 2022 par rapport à 2021 ;
- **Une capacité de désendettement** passée de 7,8 années en 2021 à **11 années** en 2022.

| Budget Principal | 2014 | 2019 | 2020 | 2021 | 2022 |
|----------------------------|---------|-------------------------------|---------|------------------------------|---------|
| Epargne brute | 19,7 M€ | 28,0 M€ (+ 8 M€ / 2014) | 20,9 M€ | 24,5 M€ (+ 3,6 M€ / 2020) | 18,8 M€ |
| Capacité de désendettement | 9,5 ans | 6,2 ans (- 3,3 ans / 2014) | 8,9 ans | 7,8 ans (- 1,1 an / 2020) | 11 ans |

La santé financière largement assainie depuis 2016 a permis à Avignon de ne pas faillir face à la multiplication des crises depuis 2020 (covid-19 puis impacts de la guerre en Ukraine) et d'amortir l'inflation de 2022 sur les finances de la Ville tout en assumant son rôle de protection, d'accompagnement et de solidarité dû à chacun de ses habitants et en maintenant un niveau d'investissement ambitieux.

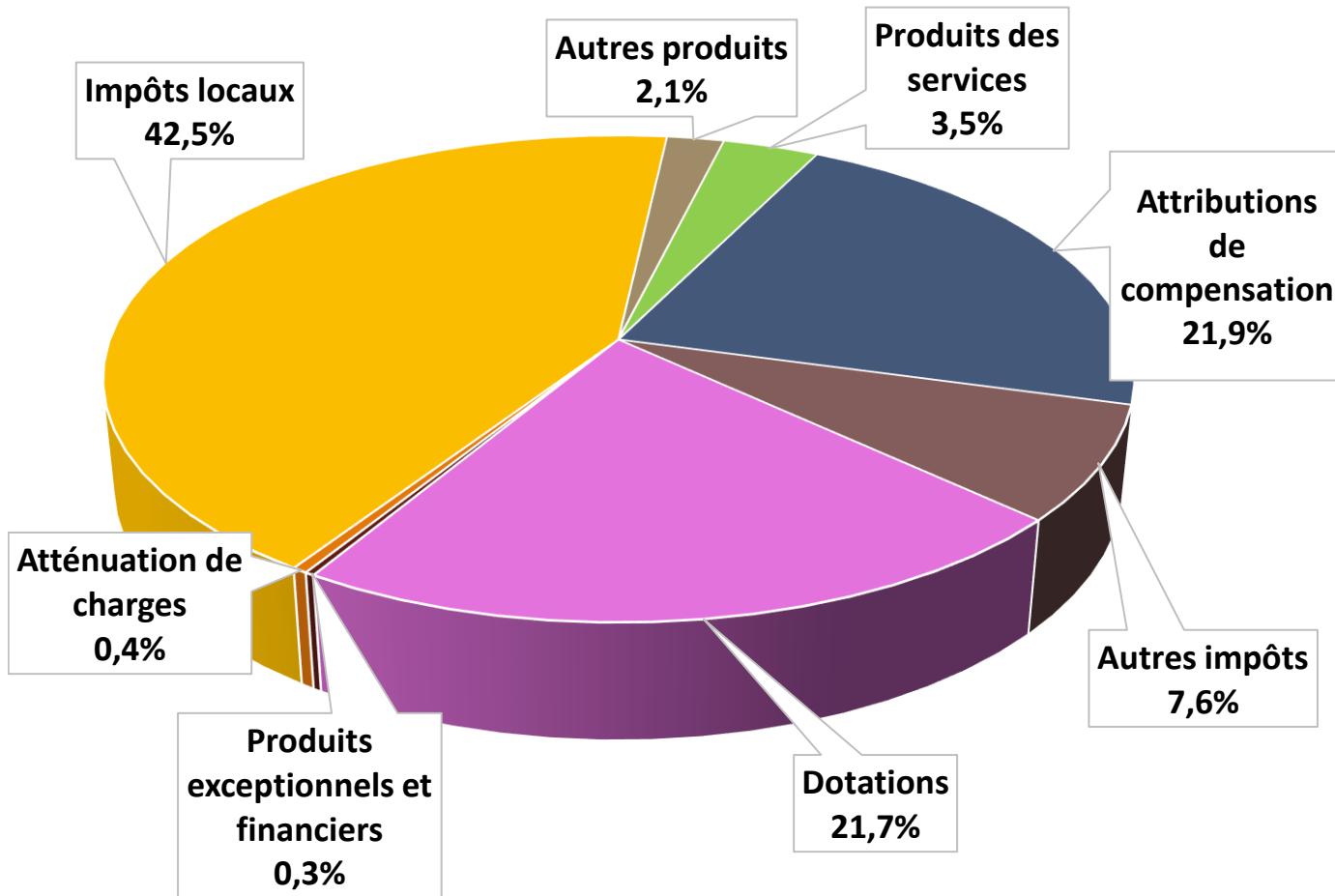
1.1. Dépenses de fonctionnement



D'un montant de 154,5 M€ en 2022, les dépenses réelles de fonctionnement intègrent :

- **les charges de personnel (86,8 M€)** : ce poste connaît une évolution de + 3,4 M€ / CA 2021. Ces dépenses intègrent le glissement-vieillesse-technicité (GVT) d'environ 1 M€ et l'augmentation du point d'indice ;
- **Les autres charges de gestion courante (32,7 M€)** dont les subventions aux associations (8,6 M€), CCAS (8,3 M€), SDIS (4,1 M€), Ecole d'art (1,5 M€) ;
- **les charges à caractère général (29,1 M€)**, en augmentation de + 5,4 M€, notamment du fait de l'impact de l'inflation sur les dépenses de fluides ;
- **Les charges financières et intérêts de la dette (4,8 M€)**, qui augmentent de + 1,7 M€ (contentieux Deutsche Bank).

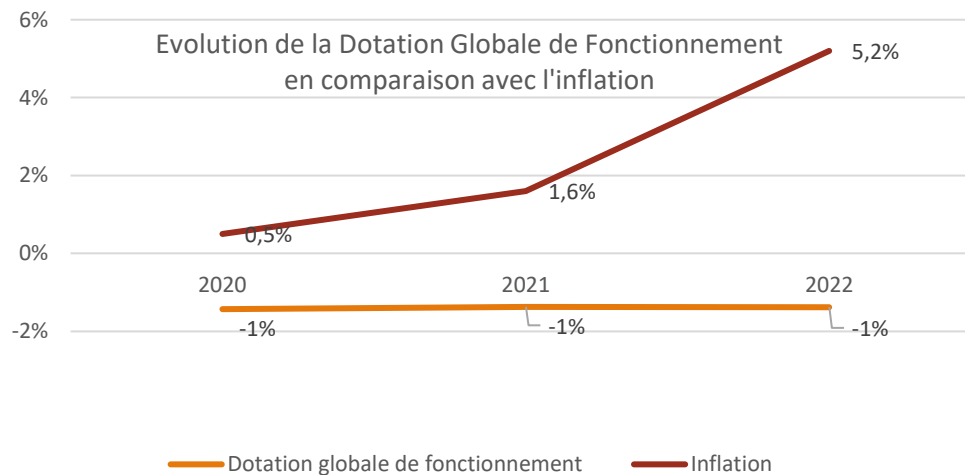
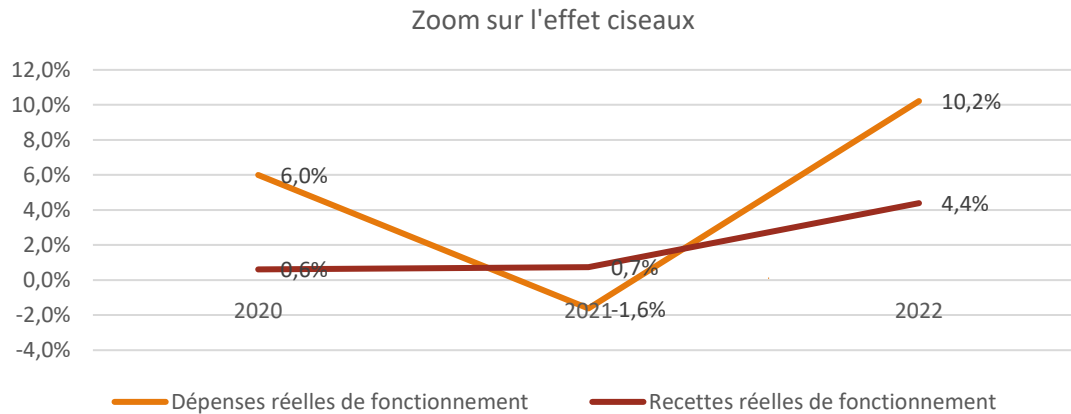
1.2. Recettes de fonctionnement



D'un montant de 171,9 M€ en 2022, les recettes réelles de fonctionnement intègrent notamment :

- Les **impôts locaux (73 M€)**, sans augmentation des taux d'imposition ;
- Les **dotations (37,4 M€)**, dont le montant tient compte de l'intégration de l'allocation compensatrice de taxe d'habitation au sein du coefficient correcteur depuis la réforme de la taxe d'habitation en 2021 ;
- L'**attribution de compensation (37,6 M€)**, qui demeure stable.

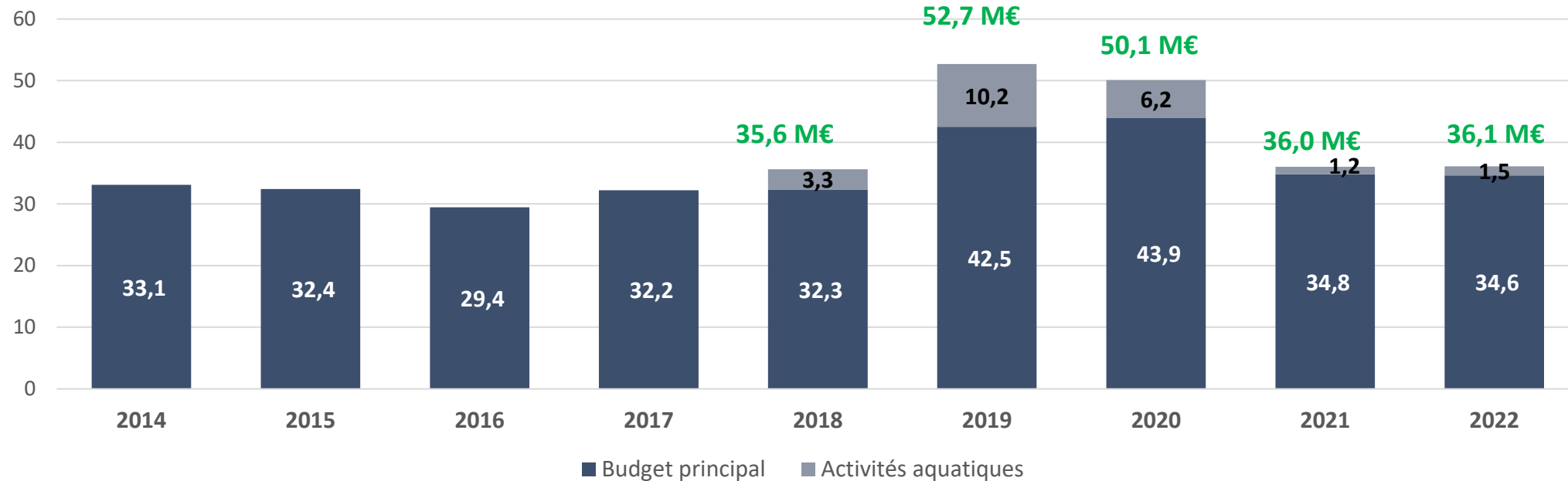
1.3 Effet ciseaux



- Les dépenses augmentent plus vite que les recettes, ce qui produit un effet « ciseaux ».
- La Dotation Globale de Fonctionnement qui est une ressource importante (8% des recettes), baisse à un rythme régulier depuis 2019 ; en 2022, comparé à celui de 2014, son montant a baissé de 42% (24 M€ en 2014 ; 14 M€ en 2022)

1.4. Dépenses d'investissement

Dépenses d'équipement agrégées
(budget principal + activités aquatiques, en M€)



D'un montant de 54,4 M€ en 2022, les dépenses réelles d'investissement intègrent :

- Les **dépenses d'équipement (34,6 M€**, auxquels s'ajoutent 1,5 M€ au titre du budget annexe activités aquatiques) ;
- Les **emprunts et dettes assimilées (19,5 M€)** ;
- Les **participations (120 K€)** pour la recapitalisation de la SPL TECELYS.

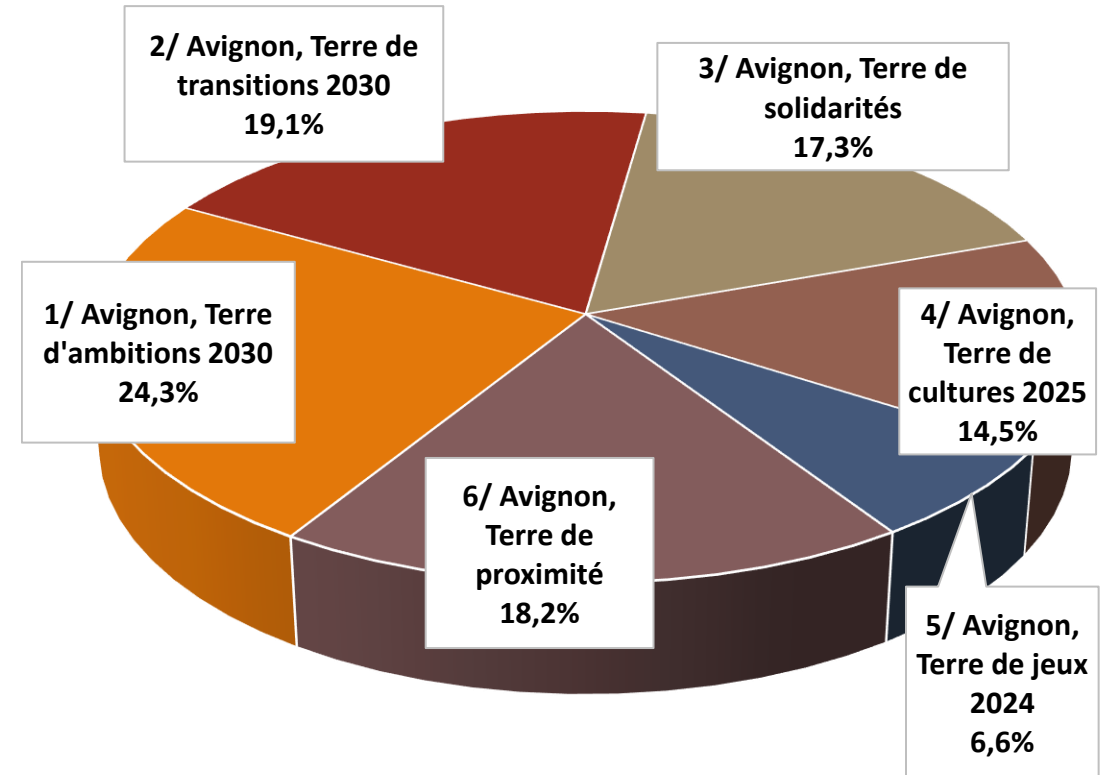
Focus – Principales réalisations 2022

➔ Deuxième année d'exécution du PPI 2021-2026 (34,6 M€)



**Travaux de réhabilitation
de la médiathèque Jean-Louis Barrault**

(2,4 M€ en 2022 ; coût prévisionnel de l'opération : 8,7 M€)



Focus – Principales réalisations 2022

➔ Deuxième année d'exécution du PPI 2021-2026 (34,6 M€)



Construction du groupe scolaire Joly Jean
(2,82 M€ en 2022 ;
coût prévisionnel de l'opération : 13,6 M€)

**Réalisation du Pôle d'Échange Multimodal
de la Gare Centre**
(2,1 M€ en 2022 ;
coût prévisionnel de l'opération : 6,5 M€)



Focus – Principales réalisations 2022



Plan Quartier Sud-Rocade - Quartier La Barbière
(600 000 € en 2022 ;
coût de l'opération : 1,38 M€)

Aménagement Cour d'école Clos du Noyer
(60 922 € en 2022 ;
coût de l'opération : 60 922 M€)



Focus – Principales réalisations 2022



**Travaux de réhabilitation
de la Piscine Jean Clément**
(864 000 € en 2022 ; coût
prévisionnel de l'opération :
1,09 M€)

Focus – Principales réalisations 2022

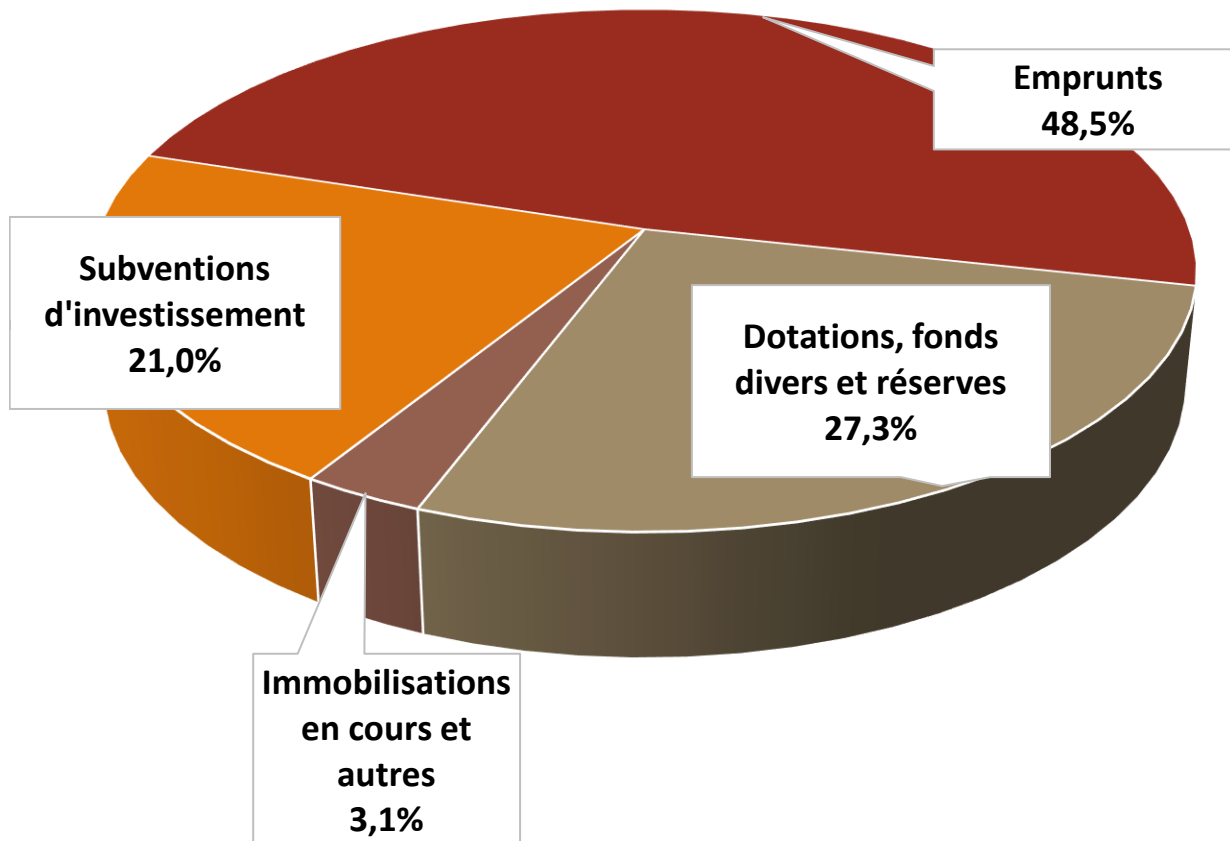


**Travaux de réhabilitation
de l'Avenue Moulin Notre Dame**
(1,3 M€ en 2022 ; coût
prévisionnel de l'opération : 4,42
M€)



1.5. Recettes d'investissement

D'un montant de 51,5 M€ en 2022, les recettes réelles d'investissement intègrent :

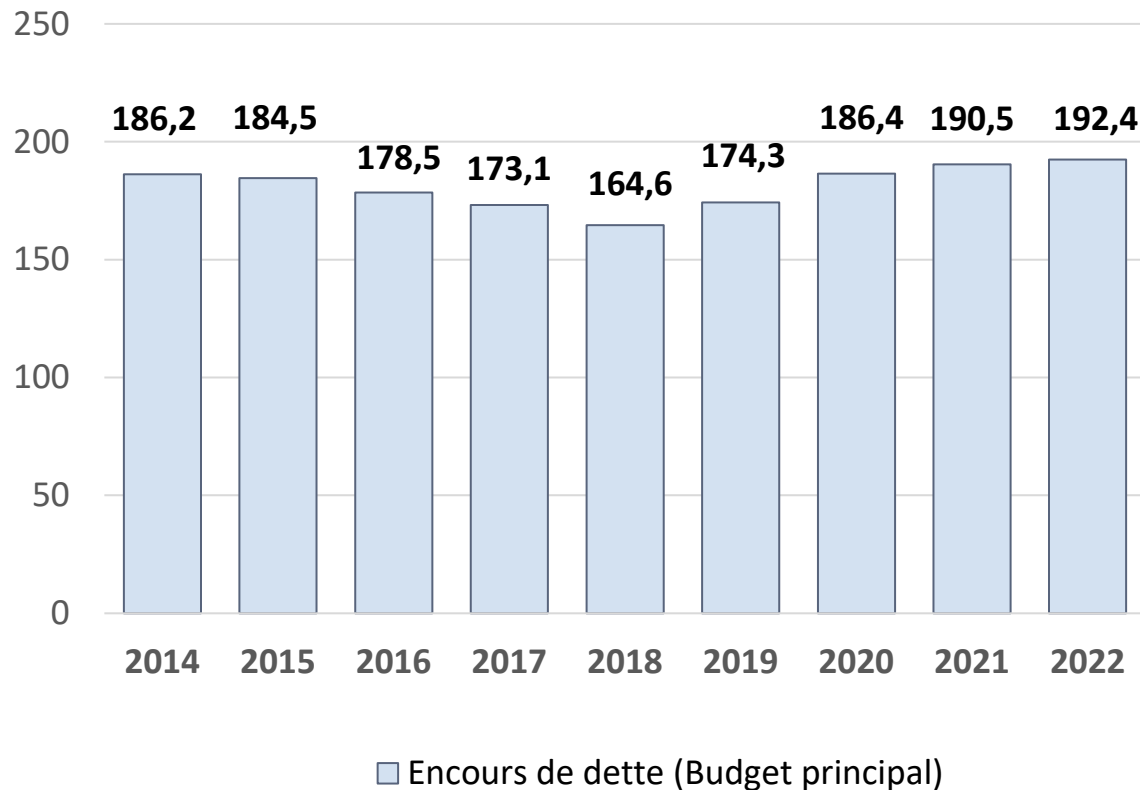


Les dotations, fonds divers et réserves (17,0 M€), comprenant 4,3 M€ de FCTVA, 0,3 M€ de taxe d'aménagement et 9,5 M€ d'excédents de fonctionnement capitalisés ;

- Les subventions d'investissement (10,7 M€). Ce chapitre fait apparaître les amendes de police (1,1 M€) ainsi que les subventions d'investissement perçues par la Ville (9,6 M€), à un niveau record ;
- Les emprunts (25 M€).

1.6. Une dette contenue

Evolution de l'encours de dette (M€)



- **L'encours de la dette** est au 31 décembre 2022 de **192,4 M€**. La part d'endettement à taux fixe est de 73 %. Le taux moyen est de 1,81% (taux moyen constaté 2,01%) Observatoire de la dette des collectivités locales – Finances Actives
- La **capacité de désendettement, de 11 années**, augmente par rapport à 2021, notamment en lien avec la politique volontariste d'investissements et le souhait de ne pas augmenter l'impôt depuis 2014.

2. Budgets annexes

2. Budgets annexes

Restauration scolaire : ce budget de 4,3 M€ en recettes (3,8 M€ en fonctionnement et 0,5 M€ en investissement) et 4,1 M€ (3,7 M€ en fonctionnement et 0,4 M€ en investissement) en dépenses comprend une subvention versée par le budget principal à hauteur de 1,7 M€ en fonctionnement et 250 K€ en investissement. Pour mémoire, le coût net d'exploitation de 2013 (activité déléguée) se chiffrait à 2,12 M€.

Activités aquatiques : Ce budget de 12,8 M€ en recettes (4,5 M€ en fonctionnement et 8,3 M€ en investissement) et 12,3 M€ en dépenses (5 M€ en fonctionnement et 7,3 M€ en investissement) comprend, en plus des dépenses liées à la gestion du Stade nautique, la gestion de l'ensemble des piscines municipales. La subvention d'équilibre pour l'activité des piscines versée par le budget principal est de 4 M€.

Locations commerciales : Ce budget a intégré au 1^{er} mars 2019 la gestion des Halles, reprise en régie. De 821 K€ (764 K€ en fonctionnement et 57 K€ en investissement) en dépenses et 819 K€ en recettes (782 K€ en fonctionnement et 37 K€ en investissement) en 2022, il comprend notamment les revenus des immeubles (92 K€) pour la gestion des baux ainsi que des loyers encaissés et la refacturation de charges sur les Halles centrales (305 K€).

Crématorium : Ce budget, de 795 K€ en recettes (616 K€ en fonctionnement et 179 K€ en investissement) et de 715 K€ en dépenses (456 K€ en fonctionnement et 259 K€ en investissement), est principalement composé des produits perçus auprès des usagers à hauteur de 613 K€.

Chambre funéraire : Ce budget, de 0,15 M€ en recettes, est principalement constitué par les prestations de services pour 137 K€. De 0,12 M€ en dépenses, il comprend 87 K€ de frais de personnel et de 25 K€ de frais d'exploitation.

Merci de votre attention

AVIGNON
Ville d'exception